



Objet : Transplantation multi-accueil et création d'un pôle social – Demandes de financement
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 20 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt juin à 18h00

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. FAUGE. GARCIA. GENTIL. LALLEMENT. MANSOZ. MANTEL. MARCHAIS. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. ALLARD (Pouvoir E. LALLEMENT). CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). DUPRAZ (Pouvoir C. TAVEL). FRANCONY (Pouvoir F. TOUIHRAT). GROLLIER. ILBERT. MALLEIN (Pouvoir C. COUTAZ). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). ROSSI (Pouvoir C. VEUILLET). RUBIER. VOISIN.

Le Président :

Rappelle à l'assemblée la validation de l'Avant-Projet Sommaire du projet « Transplantation du multi-accueil et création d'un pôle social » par le conseil communautaire le 15 février dernier ;

Présente à l'assemblée l'avant-projet détaillé (APD) correspondant,

Explique qu'à ce jour le montant des travaux est estimé à 924 500.00€ HT et que le coût de l'opération prévisionnel intégrant en plus des travaux, les frais d'études et de maîtrise d'œuvre est estimé à 998 095.00 € HT ;

Expose le plan de financement prévisionnel du projet :

COUT ESTIMATIF DE L'OPERATION		FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION			
Nature des dépenses	Montant (HT)	Financements	A préciser le cas échéant	Montant (HT)	Taux
Maîtrise d'œuvre		Europe (FEDER, FEADER)		0,00	0,00 %
Maîtrise d'œuvre dont OPC et études	65 985,00	DETR		200 000,00	20,04 %
Études complémentaires / frais annexes		DSIL			
Contrôles SPS et Technique	7 610,00	Conseil Régional		61 000,00	6,11 %
Travaux ou acquisitions		Conseil départemental		66 000,00	6,61 %
Travaux construction et aménagement intérieur	924 500,00	CAF Savoie		350 905,00	35,16 %
		Total subventions publiques		677 905,00	67,92 %
		Total autofinancement CCLA		320 190,00	32,08 %
TOTAL COÛT PRÉVISIONNEL (HT)		TOTAL FINANCEMENT		998 095,00	

Rq: Prêt à taux zéro de la CAF = 300 000 € (20 000 € / an sur 15 ans)

Invite le conseil communautaire à délibérer pour :

- Approuver l'avant-projet détaillé (APD) et le montant estimatif de l'opération à hauteur de 998 095 € HT,
- Sur la base du plan de financement présenté, solliciter l'aide de la Région AuRA à hauteur de 61 000 € au titre du Contrat Région et du Département au meilleur taux au titre du Contrat départemental.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

APPROUVE l'opération « Transplantation du multi-accueil et création d'un pôle social » d'un montant estimatif de 998 095 € HT ;

APPROUVE l'avant-projet détaillé (APD) correspondant ;

DECIDE de solliciter de la Région AuRA à hauteur de 61 000 € au titre du Contrat Région ;

DECIDE de solliciter l'aide du Département au meilleur taux au titre du Contrat départemental ;

AUTORISE le Président à entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet et à signer toutes les pièces s'y rapportant,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

